

**SÉANCE DU MERCREDI 30 JANVIER 2013**

à l'Hôtel du Parlement à Delémont

Présidence : Alain Lachat (PLR), président

Scrutateurs : Jacques-André Aubry (PDC) et Clovis Brahier (PS)

Secrétariat : Jean-Baptiste Maître, secrétaire du Parlement

Excusés : Jean-Louis Berberat (PDC), Christophe Berdat (PS), Françoise Cattin (PCSI), Jean-Yves Gentil (PS), Claude Gerber (UDC), Marcelle Lüchinger (PLR), Claude Mertenat (PDC), Jean-Pierre Mischler (UDC) et André Parrat (CS-POP)

Suppléants : Marie-Françoise Chenal (PDC), Cédric Vauclair (PS), Géraldine Beuchat (PCSI), Murielle Macchi-Berdat (PS), Romain Schaer (UDC), Stéphane Brosy (PLR), Jean-Luc Charmillot (PDC), Damien Lachat (UDC) et Jean-Pierre Petignat (CS-POP)

(La séance est ouverte à 8h30 en présence de 60 députés et des observateurs de Moutier et de Sorvilier.)

---

**1. Communications****2. Promesse solennelle d'un suppléant**

Cédric Vauclair (PS) fait la promesse solennelle.

**3. Election d'un membre, éventuellement d'un remplaçant, de la commission de l'environnement et de l'équipement**

Raphaël Ciochi (PS) et Jâmes Frein (PS) sont élus tacitement respectivement membre et remplaçant de la commission.

**4. Election d'un remplaçant de la commission de la justice**

Gérald Membrez (PCSI) est élu tacitement remplaçant de la commission.

**5. Questions orales**

- Géraldine Beuchat (PCSI) : Situation de l'Hôpital du Jura et avenir du service de pédiatrie (partiellement satisfaite)
- Erica Hennequin (VERTS) : Réserve de terrains à bâtir dans le Jura et conséquences de la révision de la LAT votée le 3 mars 2013 (satisfaite)
- Thomas Stettler (UDC) : Menaces genevoises de ne plus verser la contribution à la péréquation financière fédérale (satisfait)

- Gabriel Willemin (PDC) : Volonté des CJ de remplacer les traverses en bois jurassiennes par des traverses en béton (satisfait)
- Loïc Dobler (PS) : Intervention du Ministère public et de la police suite à l'occupation de l'entreprise Berger + Co par son personnel en grève (satisfait)
- Edgar Sauser (PLR) : Infection touchant des élevages de volaille et mesures d'euthanasie mises en place (partiellement satisfait)
- David Eray (PCSI) : Pertes de la Caisse de pensions de la RCJU suite à l'escroquerie sur le taux Libor par UBS (non satisfait)
- Jean-Pierre Petignat (CS-POP) : Avenir de la ligne ferroviaire Delle–Belfort–Vesoul–Paris (satisfait)
- Damien Lachat (UDC) : Projet fédéral de taxer la mobilité et conséquences pour le Jura (satisfait)
- Marie-Françoise Chenal (PDC) : Projet de tunnel à La Roche (satisfaite)
- Corinne Juillerat (PS) : Promotion de l'usage de la langue française par les commerces (satisfaite)
- Gabriel Schenk (PLR) : Préservation de la population d'apron dans le Doubs et projets de passe à poissons (satisfait)

### **Présidence du Gouvernement**

#### **6. Question écrite no 2523**

**Attribution de mandats externes à l'administration  
Romain Schaer (UDC)**

L'auteur n'est pas satisfait de la réponse du Gouvernement et demande l'ouverture de la discussion, ce que plus de douze députés acceptent.

#### **7. Interpellation no 803**

**Campus tertiaire à Delémont : quelles retombées pour les entreprises et bureaux spécialisés jurassiens ?  
Claude Schlüchter (PS)**

Développement par l'auteur.

L'interpellateur est partiellement satisfait de la réponse du Gouvernement et demande l'ouverture de la discussion, ce que plus de douze députés acceptent.

#### **8. Question écrite no 2528**

**Transmission du registre des électeurs : quelle est la pratique ?  
Yves Gigon (PDC)**

L'auteur est satisfait de la réponse du Gouvernement et demande l'ouverture de la discussion, ce que plus de douze députés acceptent.

#### **9. Question écrite no 2529**

**Bilan quant aux dates des élections  
Martial Courtet (PDC)**

L'auteur est satisfait de la réponse du Gouvernement.

**Département de la Formation, de la Culture et des Sports**

**10. Modification de la Constitution de la République et Canton du Jura (Avenir institutionnel de la région jurassienne) (première lecture)**

L'entrée en matière n'est pas combattue.

L'article 139 et le chiffre II, ainsi que le titre et le préambule, sont adoptés sans discussion.

Au vote, en première lecture, la modification de la Constitution est adoptée par 59 députés.

Les procès-verbaux nos 38 à 40 sont acceptés tacitement.

La séance est levée à 12 heures.

Delémont, le 31 janvier 2013

Le président :  
Alain Lachat

Le secrétaire :  
Jean-Baptiste Maître